intéressement et participation si cela existe dans votre entreprise).

PERCO et qu'il reste vide ...

Plan épargne entreprise et autres du même type

Par Alban
Bonjour, je suis à ce jour salarié depuis 5ans dans cette entreprise, le problème est que j'ai une forte suspicion que mon employeur ai ouvert un Pee ou Perco sans en parler a personnes. Ma question est donc la suivante, comment savoir si oui ou non c'est le cas ? (sans en parler à mon patron car celui-ci m'a déjà dit que non ce n'est pas le cas). A savoir que je ne prend pas pour acquis ce qu'il me dit car il est fourbe et menteur
Bonjour
Je ne vois pas l'intérêt pour l'employeur, de mettre en place un PEE ou un PER sans le dire aux salariés puisque ce sont eux qui alimentent ces plans d'épargne.
Qu'est ce qui pourrait vous amener à penser celà ??
S'il y a un CSE il doit être nécessairement au courant , tout comme l'inspection du travail pour le PEE .
Par Alban
Je vous rejoint sur le faite qu'il n'aurait aucun intérêt, ce qui m'amène à cette réflexion c'est justement la personne qu'est mon patron. Rien pour ses employés même pour ceux qui sont volontaires et qui font énormément pour son entreprise.
Je ne sais pas si vous avez bien compris le fait qu'un PER ou un PEE est alimenté par les salariés et est aussi au

bénèfice de l'employeur par rapport aux charges sociales et fiscales de ce qui est mis dessus (généralement

Donc non quelque soit la personnalité de l'employeur, il n'a aucun intérêt à s'embêter à mettre en place un PEE et un